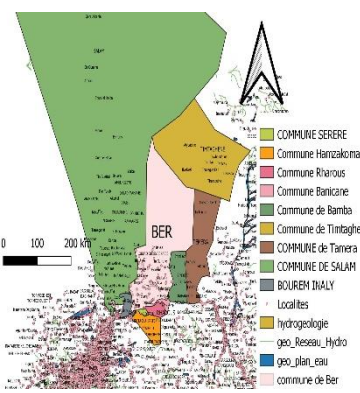


RAPPORT

Evaluation Rapide de Protection des Personnes déplacées internes de Ber,
sur les sites de : Tamallat, Tabagart mar, Hassi-Habbou, Alkasbatane et Tinefewa

 <p>Carte commune BER sites de : Tamalt, Hassi-Habbou, Tabagart, Tinefewa, Alkasbatane</p> <p>Coordonnées GPS : Tamalt : N=16°47'11,5" O= 2°25'57,51" Alt =263m Tabagart :</p>	Dernière mise à jour	25/02/2022
	Dates de l'ERP	Du 15 au 19 Février 2022
	Localités affectées	Région de : Tombouctou Cercle de : Tombouctou Commune de : Ber, Village de : Tamallat, Hassi-Habbou, Tabagart, Tinefewa, Alkasbatane
	Populations affectées	<p>La population qui a fait l'objet de cette évaluation avait fui la zone d'Assalwa dans le village d'Inabelbel une localité non loin de la commune de Gossi, pour se réfugier dans le Cercle de Tombouctou sur les sites de : Tamallat, Hassi-Habbou, Tabagart, Tinefewa, Alkasbatane dans la Commune rurale de Ber.</p> <p>Cette population est composée de Songhoï, de tamasheq noir et blanc et d'arabes.</p>
	Déclencheur de l'ERP	<p>Cette évaluation a été déclenchée à la suite d'une alerte partagée par le programme RRM de CRS à la date du 8 février 2022 faisant cas de mouvement de population dans la commune de Ber,</p> <p>L'arrivée de ces ménages serait consécutive à plusieurs incidents de sécurité touchant les communautés résidentes dans la zone d'Assalwa (village d'Inabelbel). Parmi ces incidents, le prélèvement de la zakat sur les populations, le vol du bétail ont été les plus cités. Les enlèvements sont de plus en plus fréquents dans cette localité. C'est ainsi qu'entre le 24 au 28 Janvier 2022 des affrontements ont éclaté entre les groupes armés non étatiques dans la zone d'Inabelbel provoquant plusieurs blessés. Ces affrontements seraient suivis de scènes d'intimidation, d'agressions et de harcèlement contre les populations civiles dans cette zone de départ. Ces ménages seraient arrivés par vague dans la période du 30 janvier au 03 février 2022</p>

<p>N=16°46'51,92'' O= 2°26'49,65'' Alt =263m Alkasbatane : N=16°47'11,20'' O= 2°25'39,35'' Alt =263m</p>		<p>sans pouvoir apporter leurs biens avec eux. Ils vivent dans des familles d'accueil sur les sites de : Tamall, Hassi-Habbou, Tabagart, Tinafewa, Alkasbatane. Ces localités se trouvent à une distance moyenne de 15km du chef-lieu de la Commune.</p>				
<p>Hassi-Habou: N=16°48'16,53'' O= 2°33'8,65'' Alt =265m Hassi-Habou: N=16°46'0,54'' O= 2°31'11,99'' Alt =268m</p>	<p>Méthodologie</p>	<p>Les méthodologies utilisées sont les suivantes : pour recueillir les informations auprès des déplacés, sur les cinq sites nous avons procédé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 entretiens avec les informateurs clés (3 hommes) ○ 3 entretiens avec les informateurs clés (3 femmes) ○ 2 focus group avec les hommes de 18 à 25 ans ○ 2 focus group avec les hommes de 26 à 40 ans ○ 4 focus group avec les hommes de 50 à 60 ans ○ 4 focus group avec les femmes de 40 à 50 ans ○ 4 focus group avec les femmes de 50 à 60 ans ○ 2 focus group avec les femmes de 18 à 25 ans <p>L'équipe a pu renseigner aussi 15 fiches d'observation à travers les observations directes effectuées sur les cinq sites.</p>				
	<p>Résumé des problèmes de protection rapportés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assassinat - Intimidation 	<p>Violence physique</p>	<p>Restriction de mouvement</p>	<p>Braquage</p>	<p>Vol de bétail</p>
	<p>Résumé de la situation de protection et recommandations au Cluster Protection</p>	<p>Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP.</p> <p>Le contexte sécuritaire reste préoccupant dans la commune de Ber. Il est marqué par des braquages, des enlèvements de biens, des assassinats ciblés. Cette insécurité freine les activités et entraine les populations dans la précarité. Dans certains villages, les habitants souffrent d'un manque d'accès aux services sociaux de base comme la santé, l'eau potable et l'éducation.</p> <p>Les ONG font souvent face à des intimidations ce qui impacte négativement sur le bon déroulement des interventions humanitaires.</p> <p>Présentation/description du site de l'ERP.</p> <p>La commune Rurale de Ber couvre une superficie de 80 000 m² pour une population de 19 536 Habitants. Elle est située à l'Est par le chef-lieu du cercle de Tombouctou à une distance de 60 km. Elle est limitée au Nord- Est par la commune de Tintagene, à l'Est par les communes de Temera et Bamba au Nord-Ouest par la commune de Salam, à l'Ouest par la commune de Bourem Inaly et Au Sud par les communes de SERERE, Gourma-Rharous et Banicane.</p> <p>Les activités principales sont : le commerce et l'élevage.</p>				

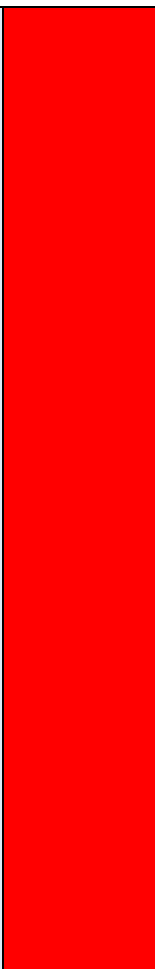
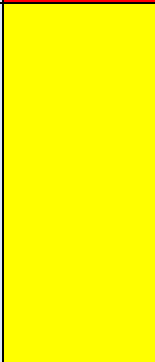
		<p>La population est composée majoritairement par les Tamasheq noirs et blancs, les arabes en plus de quelques songhoy.</p> <p>La commune de Ber n'a qu'un seul CSCOM fonctionnel ayant à son compte (un DTC et une infirmière) les services sociaux de base ne sont pas accessibles par endroit</p> <p>Les écoles sont fermées depuis les événements de 2012 et les enfants ne fréquentent que les maîtres coraniques.</p> <p>Les actions en cours sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation rapide de protection de NRC - LONG CRS s'est positionnée pour conduire une évaluation multisectorielle. <p>Résumé des résultats principaux de l'ERP et des recommandations principales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance multisectorielle aux populations déplacées et les familles d'accueil. - Assurer une prise en charge psychosociale individuelle et collective, - Faire des séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et fournir des informations sur les services disponibles pour les prises en charge des cas de VBG - Assister les personnes déplacées en documentation civile (carte d'identité et acte de naissance) - Plaider auprès des acteurs pour la réalisation des points d'eau et des latrines dans les familles d'accueil. - Faire des plaidoyers pour la réouverture des écoles auprès des acteurs qui sont réticents à la scolarisation des enfants - Faire des sensibilisations sur la COVID-19 pour renforcer la connaissance des communautés sur les mesures barrières. 				
	Sévérité de la situation	1	2	3	4	5

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
<p>Sécurité et protection générale</p>		<p>Selon les informations recueillies lors des focus groupes, les personnes déplacées ont fui Inabelbel suite à plusieurs incidents de sécurité : les assassinats, les enlèvements, le vol de bétails, la peur, le braquage, les agressions physiques, les menaces, la restriction de mouvement, le paiement obligatoire de la zakat.</p> <p>Selon nos observations et les discussions avec les informateurs clés, il y a aucune présence des forces armées sur les sites. Cependant ils affirment que les groupes armés non étatiques sont souvent présents dans la zone et contrôlent tout ce qui s'y passe. Il est à noter qu'aucun groupe ne menace leur sécurité sur les différents sites d'accueil.</p> <p>Lors des groupes de discussion, les personnes déplacées affirment avoir une bonne cohabitation avec la communauté locale.</p> <p>Au cours du déplacement, les PDI ont tout abandonné derrière elles et manquent de tout (nourriture, abris, habillement et des médicaments).</p> <p>Selon les personnes déplacées, leurs besoins prioritaires sont la nourriture, des abris, des médicaments, et les NFI. Les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés car n'ayant pas assez de force pour faire face à la situation actuelle et sont donc les couches les plus vulnérables. Pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les bras valides partent en exode afin de</p>	<p>Aux autorités politiques administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens afin de réduire les risques de protection. <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance alimentaire et NFI aux PDIs, - Apporter une assistance en kits vestimentaires pour les enfants afin de réduire les risques et améliorer leur environnement de protection. - Apporter une assistance en document d'état civil aux PDI.

		<p>gagner le pain quotidien. La plupart des adultes n'ont pas de carte d'identité nationale et les enfants aussi manquent d'acte de naissance.</p>	
<p>Mouvement de population</p>		<p>Récemment, les affrontements entre les groupes armés non étatiques deviennent récurrents, malheureusement les populations civiles aussi n'échappent pas à des violations graves de droits humains comme les assassinats, les enlèvements, les intimidations sur les sites d'origine.</p> <p>Suite à ces conflits entre groupes armés ; les populations vivant dans la zone du Gourma (Assalwa) et plus précisément dans le village d'Inabelbel ont quitté les lieux d'origine afin de se réfugier dans des zones plus sûres pour elles notamment la commune de Ber.</p> <p>Certains ont fui tout seul mais d'autres ont pris la peine de se concerter pour quitter en groupe et réduire les risques lors du déplacement. Pour les PDI les moyens de transport utilisés au cours du déplacement sont entre autres : à dos d'âne, à pied, par pirogue, sur les chariots et les transports en commun. Les itinéraires qu'ils ont suivis sont : Boni, Didi et Tamallat ; Talawat, marmare, Inabel bel, Bambou, Tabagart ; Ebangmalane, Gossi, Inadiatafane, Inagamane (Assalwa) Goua (Tinefewa).</p> <p>Les personnes déplacées sont au nombre de 293 ménages composé 1465 personnes dont 490 hommes et 626 femmes ainsi que 349 enfants dont 180 filles et 169 garçons.</p> <p>Les PDI affirment qu'ils ne veulent pas retourner sur leur site d'origine pour le moment car elles ont toujours peur de subir les mêmes agressions avant leur déplacement mais certaines PDI comptent retourner dès que l'accalmie revienne.</p>	<p>Au cluster Abris / BNA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance en abri pour les PDI

<p>Cohésion sociale</p>		<p>Selon les informations recueillies lors des groupes de discussion, il y a une bonne relation et une bonne cohésion entre les PDIs et les communautés hôtes. Aucune tension n'a été signalée ni de problème majeur. Ils affirment que les communautés hôtes ont été bienveillants et très accueillants en partageant tous leurs biens alimentaires et non alimentaires (logement, des couvertures et des habits) avec elles, en plus d'une intégration au mode de vie de leurs localités d'accueil. Vu la cherté actuelle des denrées alimentaires, les PDIs craignent que cela ne puisse jouer à long terme sur leurs relations avec les communautés hôtes car elles pourront plus supporter leurs charges.</p>	<p>Aux Acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les familles d'accueil et les PDIs en vivres pour faire face à la période de soudure et consolider leurs relations.
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Selon les informations collectées au cours des discussions de groupes, des entretiens avec les informateurs clés et l'observation directe des équipes, les enfants PDIs sont en sécurité dans leurs familles d'accueil mais tel n'a été pas le cas sur leurs sites d'origine à cause des violations graves entre autres : les intimidations, les agressions physiques, les enlèvements, l'obligation du port des voiles et le mariage précoce pour les filles.</p> <p>Dans les sites d'accueil les enfants sont laissés à leur propre sort car ils ne vont pas à l'école et certains ont été déjà confiés à des maîtres coraniques, cela s'explique par le fait que l'Etat ne contrôle pas les lieux d'origine et d'accueil.</p> <p>Le nombre d'enfants déplacés de 0 à 59 mois sur les sites d'accueil est de 349 dont 180 filles et 169 garçons.</p> <p>Au cours des discussions de groupe et l'observation directe de l'équipe aucun cas d'enfant non accompagné ou séparé n'a été signalé ou identifié.</p> <p>Pour les personnes déplacées, les risques et les menaces auxquels font face les enfants sont multiples : manque de nourriture, la déscolarisation, manque d'abris, de médicaments ; d'habillement adapté à la période de fraîcheur.</p>	<p>Aux acteurs de protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire des espaces amis des enfants sur les sites d'accueil. - Faire des séances de sensibilisation sur les risques de protection. <p>Aux acteurs de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le centre de santé en matériel pour une prise en charge plus adéquat. - Soutenir le centre de santé en médicament pour une meilleure prise en charge des enfants et des adultes. <p>Aux acteurs de protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une prise en charge psychosociale pour les enfants.

		<p>Les besoins prioritaires des enfants sont : la nourriture, l'éducation (école), les abris, les médicaments ; l'habillement, les savons, les chaussures et les nattes.</p> <p>En cas de maladies des enfants, les communautés font le traitement avec des médicaments traditionnels. Les enfants ont développé aussi des signes de traumatisme à cause de la violence. Ils se manifestent par des cauchemars, sursauts etc....</p> <p>Sur les sites d'accueil, l'équipe a observé que les enfants sont bien intégrés et jouent avec leurs camarades d'âge. L'inquiétude majeure des parents c'est la fréquentation du fleuve par les enfants car il y a des risques de noyade.</p>	
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Des informations reçues des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, il ressort que les déplacés notamment les femmes subissaient plusieurs types de violences sur les sites d'origine : les intimidations, les agressions physiques, le prélèvement obligatoire de la zakat et la restriction des mouvements. Le port des hidjabs était (voile intégral) obligatoire. Il y a aussi certaines pratiques comme le mariage précoce des filles fait par les parents pour protéger les filles contre le viol des GANE. Aucun incident lié aux violences basées sur le genre n'a été signalé sur les sites d'accueil car les femmes font moins de distances pour chercher le bois de chauffe et les sites sont dotés de points d'eau. Selon les informations recueillies lors des discussions de groupe, il ressort que l'absence des latrines oblige la population à faire la défécation à l'air libre et expose les femmes a des risques de protection comme les agressions sexuelles car elles font un long trajet (1 à 3Km) pour les besoins naturels.</p>	<p>Aux acteurs VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des sensibilisations sur les conséquences liées aux pratiques néfastes du mariage précoce et forcé. - Faire des séances d'orientation vers les services de prise en charge en cas de VBG. <p>Aux clusters Wash/Abris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des latrines d'urgence séparées sur les sites d'accueil pour réduire les risques de protection liés aux agressions sexuelles.

<p>Personnes à besoins spécifiques</p>		<p>A la lumière des groupes de discussion, des entretiens avec les informateurs clés et les observations directes de l'équipe les personnes à besoins spécifiques rapportées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Tamallat il y'a une femme de plus 60 ans qui ne marche plus, - Il y a une femme vivant avec un handicap visuel - Il y a une fille de deux ans en situation de handicap moteur - A Alkasbatane : - Il y a 3 femmes en situation de handicap visuel - Il y a 3 femmes vivant avec des maladies mentales - Il y a un homme en situation de handicap visuel ; - A Tinafewat : - Il y a 10 femmes en situation de handicap visuel - Il y a 5 hommes en situation de handicap visuel - Il y a 1 et 6 hommes vivant avec une maladie mentale - A Hassi habbou : - Il y a un homme en situation de handicap moteur <p>Lors des discussions de groupe et les entretiens avec les informateurs clés, les PDIs affirment que les femmes, les enfants et les personnes âgées sont les plus affectés. Ils sont fragiles et non pas de force pour faire face à la nouvelle situation.</p> <p>Ils n'ont bénéficié d'aucune prise en charge pour des soins adéquats depuis leur arrivée à cause de la distance entre le chef-lieu de la commune et celle de la région</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance médicale aux personnes à besoins spécifiques - Apporter une assistance alimentaire et NFI pour les personnes à besoins spécifiques - Apporter une assistance appropriée aux personnes les plus vulnérables (femmes, enfant et les vieux hommes et femmes) afin de les soulager
<p>Ressenti psychologique</p>		<p>A travers les différents entretiens et les discussions de groupe, les personnes déplacées disent se sentir en sécurité sur le site d'accueil, mais elles disent être animées par des sentiments de peur et de stress en pensant souvent à leur lieu d'origine. Les enfants rencontrent moins de problèmes car ils jouent avec les autres enfants des familles d'accueil.</p> <p>Les PDIs disent se méfier des étrangers car elles craignent toujours les représailles.</p> <p>Lors de nos observations beaucoup d'enfants avaient les yeux fixés sur l'équipe d'évaluation avec méfiance mais cela</p>	<p>Aux acteurs de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des espaces amis des enfants. - Assurer la prise en charge psychosociale des personnes déplacées

		n'empêchait pas d'autres d'essayer de se familiariser avec l'équipe.	
Lutte anti-mine		Pendant les échanges de groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, aucune présence ou un signe d'engin explosif de guerre (mine, reste d'explosif de guerre, mine anti-personnelle) de nature improvisée n'ont été signalés sur le site d'accueil et ses alentours. Cependant les personnes déplacées affirment la présence des engins explosifs improvisés sur leur lieu d'origine car il y'a eu des véhicules qui ont sauté sur des mines et occasionnant des morts et des blessés surtout entre Gossi et Inadiatafane. Toutes les couches sont exposées aux risques liés aux engins explosifs improvisés. Selon les personnes déplacées internes, aucun d'entre eux n'a reçu une formation sur les engins explosifs improvisés.	Aux acteurs de la lutte anti-mine : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les dangers des engins explosifs - Sensibiliser sur les méthodes de détection d'un engin explosif
Logement, terre, propriété et ressources naturelles		<p>Lors des discussions de groupe, les entretiens avec les informateurs clés et les observations directes des équipes il a été noté que les personnes déplacées internes ne rencontrent aucun problème d'accès à la terre et aux ressources naturelles. Les espaces fonciers ne se vendent pas car les parcelles s'attribuent de façon traditionnelle (verbalement) par les chefs coutumiers. Il n'y a pas de titre de propriété ou des documents fonciers ; selon les PDIs il n'y pas de tensions ni de conflits autour du foncier sur les sites d'accueil.</p> <p>Les chefs religieux et coutumiers sont là pour régler d'éventuels litiges fonciers. Les droits coutumiers sont respectés par rapport au foncier.</p>	Au Groupe de Travail documentation civile : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés et autorités coutumières sur l'importance des documents fonciers et sur les procédures d'obtention de ces documents.
Accès aux services de base		<p>Pour les services sociaux de base, la commune de Ber dispose d'un seul centre de santé fonctionnel mais pas de matériel adéquat et de personnel soignant qualifié. Les malades sont obligés d'aller à Teherdje ou à Tombouctou pour les cas graves.</p> <p>A la lumière des discussions de groupe et les interviews avec les informateurs clés, il a été rapporté qu'aucun site d'accueil des PDIs n'est doté d'un centre de santé et les frais de consultation s'élève à 1000 FCA au CSCOM de Ber qui est à 15km de (Tamallat et</p>	Au cluster WASH <ul style="list-style-type: none"> - Construire/réhabiliter des points d'eau afin de diminuer les risques liés la qualité d'eau - Mettre en place des comités de gestion pour l'entretien des points d'eau. Au cluster Education :

		<p>Tinafewa) ,12 Km de Tabagart, 15Km de Alkasbatane et 5km de Hassi Habbou.</p> <p>Les écoles sur les sites (Hassi habbou Tinafewa) ne sont plus fonctionnelles et les sites Tamallat, Tabagart et Alkasbane n'ont pas d'écoles et les enfants vont chez des maitres coraniques pour apprendre la lecture du coran.</p> <p>Tous ces sites sont équipés d'un point d'eau moderne soit un puits à grand diamètre ou un forage équipé de pompe solaire Cependant à part (Alkasbatane), tous les autres sites : Tamallat, Tinafewa et Tabagart se plaignent de la qualité de l'eau (salée) ou la présence de vers de terre dans l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des centres d'apprentissage communautaire pour les enfants. <p>Aux acteurs de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le centre de santé en matériel et médicaments
<p>Impact du COVID-19 sur la protection</p>		<p>Lors des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, les communautés affirment que la commune de Ber n'a enregistré aucun cas de COVID19. La majorité des personnes interviewées disent connaitre la maladie et les mesures barrières. Cependant les mesures barrières ne sont pas respectées. Certaines personnes ne croient pas à l'existence de la maladie. D'autres ont eu accès à l'information sur la COVID19 via les radios, le téléphone, les médias par les vidéos.</p> <p>Il est à noter que les mesures barrières sont appliquées lorsqu'ils se rendent dans les services de santé car c'est obligatoire avoir accès aux soins.</p> <p>Ils souhaitent avoir des informations sur la vaccination contre la COVID 19.</p>	<p>Acteurs de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des sensibilisations sur la COVID19 - Permettre aux PDI d'accéder aux vaccins
<p>Autres</p>		<p>Selon les PDI, après les violations listées au cours de l'évaluation, la protection des enfants et des femmes est prioritaire ; vu l'état actuel de la situation du pays, si une assistance appropriée n'est pas apportée, les enfants risquent d'être enrôlés dans les groupes armés pour pouvoir gagner quelque chose à manger.</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance aux enfants déplacés (vivres, NFI et kits vestimentaires)